



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

Mairie de SABLONNIERES

7, Route de la Vallée

Mairie : 01 64 04 90 01
Secrétariat : 01 64 04 44.33
Mairie : 01 64 04 98 90
Mairie : mairie.sablonnieres@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MAI 2020

Présents : M. Dominique LEFEBVRE, Maire
M. Alain RAFFIN, M. Michel ICHÉ, Adjoints
M. Maurice DEMAISON, Mme Jeannick RAFFIN, M. Michel MARICHAL, M. Michel TALABOT, M. Dominique BELKISSE, Mme Frédérique DEMAISON, Mme Annick FAGOTIN, M. Alexis BOYER.

Pouvoirs : M. Geoffrey COLLAS ayant donné pouvoir à M. Dominique LEFEBVRE, M. Denis LOCHOUARN ayant donné pouvoir à Mme Frédérique DEMAISON.

Absents: Mme Patricia SIMEON, Mme Angélique SANCHEZ

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Alexis BOYER a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

3/ ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2019 (délibération 2020-2-1)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésor Public pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2019 (délibération 2020-2-2)

Le Maire présente le Compte Administratif 2016 du Budget Assainissement au Conseil Municipal qui s'établit ainsi :

	Résultat de la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Fonctionnement	43 601.37€	43 985.71€	87 587.08€
Investissement	93 512.88€	-20 009.20€	73 503.68€
Total	137 114.25€	23 976.51€	161 090.76€

Hors de la présence de Monsieur LEFEBVRE, le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2019.

5/ TRANSFERT DU RÉSULTAT ASSAINISSEMENT (délibération 2020-2-3)

Suite au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes des 2 Morin, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de transférer à la CC2M, 70 863.88€ en section fonctionnement.

6/ ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019 : BUDGET COMMUNAL (délibération 2020-2-4)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésor Public pour l'exercice 2019. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

7/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019: BUDGET COMMUNAL (délibération 2020-2-5)

Le Maire présente le Compte Administratif 2019 au Conseil Municipal qui s'établit ainsi :

	Résultat de la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Fonctionnement	182 993.02€	462 322.49€	271 671.70€
Investissement	-51 491.81€	-36 570.29€	-88 062.10€
Total	131 501.21€	125 752.20€	183 609.60€

Hors de la présence de Monsieur LEFEBVRE, le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2019.

8/ AFFECTATION DU RÉSULTAT (délibération 2020-2-6)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

	Montant
Affectation du résultat (compte 1068)	145 740.81€
Compte 002	213 517.97€

9/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 (délibération 2020-2-7)

Le Conseil Municipal propose, pour l'exercice 2016, les taux des taxes comme suit :

Taxes	Taux votés
Taxe sur le foncier bâti	22.56%
Taxe sur le foncier non bâti	55.72%

10/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET COMMUNAL (délibération 2020-2-8 – 2020-2-9)

Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes des 2 Morin et à la suppression du budget assainissement, le Budget Primitif 2020 de la commune s'élève à :

	Montant
Section de fonctionnement	617 627.89€
Section investissement	283 932.64€

Le Budget Primitif 2020 de la commune avec la reprise des résultats assainissement s'équilibre comme suit :

	Montant
Section de fonctionnement	705 214.97€
Section investissement	357 436.32€

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SÉANCE EST LEVEE

Le Maire, Dominique LEFEBVRE

